



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 MAI 2025

Le 15 mai 2025, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET et Widèd GREVISSE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS et Nicolas BAYART.

Absents excusés : M. Mathieu BEHAGHEL (pouvoir donné à Mme Volcy LEROUGE) et Fabrice COCATRIX (pouvoir donné à M. Eric CHASSAGNE).

Absents : Mmes Alexandra BEAUQUIS et Fabienne M'TANIOS. M. Benoît CURT.

Monsieur Eric CHASSAGNE a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 09 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14 + 2 pouvoirs

Ordre du jour :

En préambule :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la saisine de la Chambre Régionale des Comptes par la préfecture de la Haute-Savoie pour les raisons suivantes :

1. Une absence d'équilibre réel du budget primitif pour 2025
2. Un déficit à la clôture des comptes de l'exercice 2024

Sur ces deux points, les explications données sont les suivantes :

1. Le don de 500 000.00€ prévu pour la rénovation de l'église n'est pas considéré comme une ressource propre de la commune,
2. Une erreur technique est à l'origine du déficit des comptes de 2024. En effet si les restes à réaliser 2024 en dépenses d'un montant de 899 730.42€ ont bien été reportés au Budget primitif de 2025, les restes à réaliser en recettes d'un montant de 363 200.05€ n'ont pas été reportés au budget primitif 2025.
Ceci a eu pour conséquence un déficit de 20.16% des recettes de fonctionnement sur le compte administratif 2024. Si cette erreur n'avait pas été commise, le déficit aurait été de 5.10% sachant que la saisine de la CRC se déclenche lorsque le déficit atteint 10%.

En conséquence, le Maire indique que les pouvoirs budgétaires du Conseil Municipal sont suspendus jusqu'au terme de la procédure modifiant ainsi l'ordre du jour du Conseil Municipal de ce jour, à savoir :

- ✓ Suppression du vote de la subvention pour les cours de piscine de l'école Léon Marie,
- ✓ Suppression du vote de l'emprunt pour le solde du financement du marché de restructuration et extension du groupe scolaire

Par ailleurs, après un entretien avec les adjoints, le Maire propose de modifier le tableau des investissements programmés pour le budget 2025, à savoir :

- ✓ Reporter au budget 2026 les dépenses d'investissement suivantes :
 - 2188 – vidéo-surveillance : 40 000.00€
 - 2131 – aménagement bâtiments publics divers : 53 000.00€
- ✓ Décaler le démarrage du projet en fin d'année 2025 :
 - 231- aménagement d'un espace public végétalisé et d'une cour d'école : 516 577.00€. Ce projet sera mis en œuvre sous réserve de notification des aides demandées.

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2025 à l'unanimité.

❖ **MARCHÉ PUBLIC** : programme voirie 2025 – Approbation et demande de subvention

Un projet de programme de travaux de voirie est prévu pour l'année 2025. Le devis estimatif s'élève à 186 172,00€ TTC pour la réfection des routes de Germany, de Saint-Sylvestre et des réfections localisées. Il est demandé d'approuver l'opération, d'autoriser le lancement du marché de travaux et de solliciter le Département pour l'obtention d'une subvention CDAS 2025, ce qui est accepté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

❖ **URBANISME/VOIRIE** :

- Echange de terrain – secteur de Jourdain

La proposition d'échange de terrains avec les consorts André à Joudrain en vue du réaménagement de l'aire de collecte de tri et point OM (Délibération n° D2023_49 du 12 octobre 2023) a fait l'objet de nouvelles négociations. Le nouveau projet proposé est présenté comme suit : la commune va échanger une partie de la parcelle AE n° 536 située à l'arrière du point de collecte avec la parcelle AE 838 et une bande de terrain sur les parcelles AE 537 et AE 839 pour une superficie d'environ 514 m². Cet échange est prévu sans soulte. A l'unanimité, les membres de l'Assemblée abrogent la délibération mentionnée ci-dessus, et acceptent ce nouvel échange sans soulte, la commune prenant à sa charge les frais d'acte et de géomètre.

- Dossiers d'urbanisme en cours

○ **Déclarations préalables de travaux**

DOSSIER	BÉNÉFICIAIRES	LIEU	LISTE DES PARCELLES	PROJET	ETAT
DP 074 161 25 00022	OHANIAN Souren	144 chemin de la Tailla	AC 693 - 668	aménagement de combles	ACCORDÉ le 14/04/2025
DP 074 161 25 00023	PROBATIMM pour VIRET Yannick et Sylvia	158 chemin du Creux - Faramaz	AT 153	panneaux photovoltaïques sur habitation	ACCORDÉE le 18/04/2025
DP 074 161 25 00024	PROBATIMM pour GAEC VIRET Yannick et Sylvia	La Praz	AT 154	panneaux photovoltaïques sur bâtiment agricole	ACCORDÉE le 18/04/2025
DP 074 161 25 00025	FONTAINE Maurice	306 route de la Molière	AI 425	remplacement des volets et de la porte de garage	ACCORDÉE le 18/04/2025
DP 074 161 25 00026	D et D Solution Forêt	les Ouches	AK 253	coupe et abattage d'arbres pour amélioration et sécurisation	ACCORDÉE le 23/04/2025
DP 074 161 25 00027	GAEC CURT AGRI	370 chemin de Pieuillet	AS 469 - 465 - 462	panneaux photovoltaïques sur bâtiment agricole	ACCORDÉE le 24/04/2025
DP 074 161 25 00028	VEYRAT-CHARVILLON Bernard	210 impasse des Prés aux Biches	AO 225	panneaux photovoltaïques sur habitation	ACCORDÉE le 24/04/2025
DP 074 161 25 00029	BRIERE Aline	45 chemin de Coutasse	AH 626	panneaux photovoltaïques sur habitation	ACCORDÉE le 24/04/2025
DP 074 161 25 00030	STOURAITIS Ilona et CASTIAUX Gontran	324 chemin du Carillon	AN 635	modification de façades	ACCORDÉE le 24/04/2025
DP 074 161 25 00031	SUN SPHERE ENERGY pour CHAPPELUS René	34 route de Chaunu	AM 457	panneaux photovoltaïques sur habitation	ACCORDÉE le 24/04/2025
DP 074 161 25 00032	GANIVALA Cédric et DESPERT Kristel	120 chemin des Erènes	AD 532 - 544 - 545	pergola bioclimatique	ACCORDÉE le 24/04/2025
DP 074 161 25 00033	VULLIQUOT Richard	217 route de Saint Sylvestre - Chaunu	AK 456	panneaux photovoltaïques sur habitation	ACCORDÉE le 24/04/2025
DP 074 161 25 00034	JUAN Vincent et PROVENZA Laetitia	116 chemin des Erènes	AC 634 - AD 530	pergola bioclimatique	
DP 074 161 25 00035	PEGAZ TOQUET Stéphane	46 impasse Chez Rosset - Contentenaz	AO 331	piscine	
DP 074 161 25 00036	NASFI Mohamed Ramzi	144 place de l'Albanais	AD 601	clôture	
DP 074 161 25 00037	CLERGET Alexandre	297 route de Montmasson	AI 581	installation d'un store banne	

○ **Permis de construire/Permis d'aménager**

DOSSIERS	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 25 00002	FRIOCOURT Cyril et Stéphanie	237 rue des Berdalles	construction d'une maison individuelle de plain-pied	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00003	GUILLET Benjamin et AOYAMA Chika	308 chemin du Carillon	construction d'une maison individuelle	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00004	FAVARD Romain	726 route du Bondet - Chaunu	création de 2 logements supplémentaires + atelier de zinguerie par changement de destination	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00005	SOFIA Antoine	134 route d'Oilly - Joudrain	régularisation d'un garage et d'une terrasse	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00006	Commune de MARCELLAZ-ALBANAIS	166 rue des Ecoles	installation d'un préau pour l'école maternelle	en cours d'instruction

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h00.

A Marcellaz-Albanais, le 19 mai 2025.

Le Maire, Jean-Pierre LACOMBE	Le secrétaire de séance, Eric CHASSAGNE
--------------------------------------	--

